

COMMUNIQUE



Ouverture du concours National pour l'admissibilité au programme de la formation résidentielle à l'étranger au titre de l'année 2019-2020

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la formation de formateurs le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique informe **les étudiants Majors de promotion** des établissements d'enseignement supérieur de l'organisation d'un concours national sur épreuves écrites pour l'admissibilité au programme de formation résidentielle à l'étranger qui se déroulera le

Samedi 02 Mars 2019

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique invite les étudiants concernés à se rapprocher de leurs établissements de rattachement, pour prendre connaissance des conditions et des critères pédagogiques et scientifiques d'admissibilité au programme de formation résidentielle post-graduée à l'étranger, ainsi que les filières retenues.